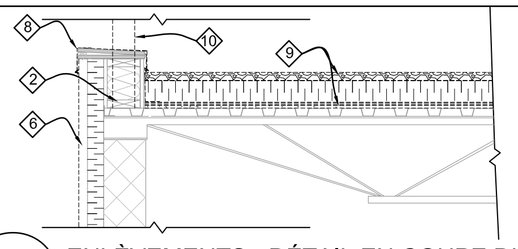

1 A-2 ENLÈVEMENTS - DÉTAIL EN COUPE DU PARAPET

ÉCHELLE: 1 : 20

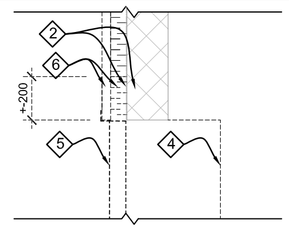

2 A-2 ENLÈVEMENTS - DÉTAIL EN PLAN DU LOUVRE

ÉCHELLE: 1 : 20

NOTE : LONGUEUR CONVENANT À LA TUYAUTERIE DES INSTALLATIONS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT COORDONNER LES TRAVAUX.

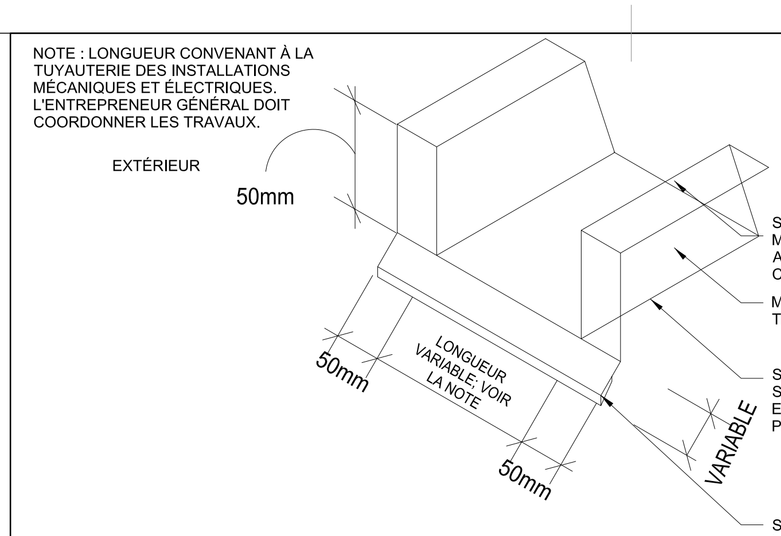

9 A-2 NOUVEAUX TRAVAUX - DÉTAIL TYPE D'UN PARAPET SURBAISSÉ

PAS À L'ÉCHELLE

LÉGENDE DES NOTES CONCERNANT LES ENLÈVEMENTS:

1. LES TRAVAUX D'ARCHITECTURE SITUÉS À L'INTÉRIEUR DE LA BOÎTE DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS AU COURS DE L'ÉTAPE 2. IL EST À NOTER QUE LES AUTRES TRAVAUX D'ARCHITECTURE DOIVENT AVOIR LIEU DURANT L'ÉTAPE 3.
2. ÉLÉMENT EXISTANT À CONSERVER.
3. SOCLE DU MATÉRIEL EXISTANT À MODIFIER (CONSULTER LES DESSINS DE MÉCANIQUE ET DE STRUCTURE).
4. ENLEVER LES GARDE-CORPS, L'ÉCHELLE DE LA TOITURE, LA PLATE-FORME DE TRAVAIL ET LE MATÉRIEL DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ (CONSULTER LES DESSINS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ), AINSI QUE LES SUPPORTS DE LA STRUCTURE EN ACIER.
5. LOUVRE EXISTANT À ENLEVER.
6. ENLEVER LE PAREMENT MÉTALLIQUE EXISTANT DE 38 mm. CONSERVER L'ISOLANT RIGIDE*, LES ENTREMISES ET LES SOLINS TRAVERSANTS EN MÉTAL EXISTANTS AU BAS DU MUR. ENLEVER L'ISOLANT RIGIDE AUTOUR DES EXTRÉMITÉS DES LOUVRES QUI ONT ÉTÉ ENLEVÉS POUR PERMETTRE LA FIXATION DANS LA MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ OU LE PARE-AIR EXISTANT.
7. ENLEVER LES VENTILATEURS, LES SOLINS DE COURONNEMENT, LES MURETS COMPOSÉS ET LES CONTRE-SOLINS EXISTANTS. CONSULTER LES RENSEIGNEMENTS SUR LES NOUVEAUX TRAVAUX À LA NOTE 24.
8. ENLEVER LES SOLINS DE COURONNEMENT EN MÉTAL PRÉFINI ET LES CONTRE-SOLINS DE TOITURE ET LES PROTÉGER AFIN DE POUVOIR LES RÉUTILISER. ENLEVER LA MEMBRANE DE TOITURE ET RÉPARER/REMPLACER LE REVÊTEMENT DU PARAPET DE LA TOITURE SELON LES BESOINS. DANS SON PRIX, L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 50 % DU REVÊTEMENT DU PARAPET PAR UN REVÊTEMENT EN CONTRE-PLAQUÉ TRAITÉ SOUS PRESSION DE 19 mm.
9. ENLEVER LE TOIT EXISTANT JUSQU'AU PLATELAGE ET PRÉPARER LES SURFACES POUR L'APPLICATION DU NOUVEAU REVÊTEMENT DE TOITURE.
10. ENLEVER LES SUPPORTS À PROFILÉS D'OSSATURE CREUX QUI TRAVERSENT LE MUR DE PARAPET. RAPIÉCER ET RÉPARER L'OSSATURE DU MUR DE PARAPET ET LE REVÊTEMENT POUR QU'ILS SOIENT ASSORTIS À L'OUVRAGE EXISTANT.
11. PRÉPARER ET NETTOYER LES SURFACES DE PLANCHER EN BÉTON, Y COMPRIS LES SOCLES DU MATÉRIEL EN VUE DE L'APPLICATION D'UNE NOUVELLE PEINTURE DE FINITION « À GRAINS ». CONSULTER LES RENSEIGNEMENTS SUR LES NOUVEAUX TRAVAUX À LA NOTE 6.
12. ENLEVER LE MATÉRIEL DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ ET LES REBORDS DE TOIT EXISTANTS AVEC LES LAMBOURDES. CONSULTER LES RENSEIGNEMENTS SUR LES NOUVEAUX TRAVAUX À LA NOTE 23 (CONSULTER LES DESSINS DE MÉCANIQUE).

NOTES GÉNÉRALES DU PROJET :

1- CONSULTER LE DEVIS POUR LA DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX À EXÉCUTER DURANT CHAQUE ÉTAPE.

2- L'ANCRAGE DE L'ÉCHELLE ET DE L'ACIER DE CONSTRUCTION DOIT ÊTRE COORDONNÉ AVEC LES DESSINS DE STRUCTURE.

3- LA GRILLE SUR LES ESCALIERS ET PALIERS DOIT ÊTRE CONTINUE ENTRE LES POUTRES PORTEUSES ET ELLE DOIT ÊTRE BIEN ANCRÉE EN PLACE.

4- L'ENTREPRENEUR DOIT RAPIÉCER ET RÉPARER TOUTE LA GALVANISATION SUR LES OUVRAGES MÉTALLIQUES QUI A ÉTÉ ENDOMMAGÉE SUR PLACE EN APPLIQUANT UNE PEINTURE PRIMAIRE RICHE EN ZINC.

5- ENTREPRENEUR DOIT RAPIÉCER ET RÉPARER TOUTE LA PEINTURE DE FINITION QUI A ÉTÉ ENDOMMAGÉE SUR PLACE EN APPLIQUANT UNE PEINTURE PRIMAIRE RICHE EN ZINC; LA PEINTURE DE FINITION DOIT ÊTRE ASSORTIE À L'OUVRAGE EXISTANT.

6- CONSTRUIRE DES BALUSTRADES QUI SONT AMOVIBLES.

7- L'ENTREPRENEUR DOIT NOTER QUE CERTAINES MEMBRANES EN PVC NE SONT PAS COMPATIBLES AVEC L'ASPHALTE, LE GOUDRON DE HOUILLE, LE PÉTROLE LOURD, LES BITUMES DE COLLAGE, LA CRÉOSOTE ET QUELQUES MATÉRIAUX DE PROTECTION. CES MATÉRIAUX NE DOIVENT PAS TOUCHER AUX MEMBRANES EN PVC. L'ENTREPRENEUR DOIT CONSULTER LE FABRICANT DE LA MEMBRANE DE TOITURE CONCERNANT LA COMPATIBILITÉ ET LES MESURES À PRENDRE ET IL DOIT TENIR COMPTE DES RECOMMANDATIONS DE CE DERNIER.

APERÇU DE L'ASSEMBLAGE - NOUVEAUX TRAVAUX:

R1 TOITURE DE TYPE 1

NOTE:
LA MEMBRANE DE TOITURE DOIT ÊTRE DE COULEUR BLANCHE ET RÉFLÉCHISSANTE. PRÉVOIR DES TASSEAUX BISEAUTÉS À L'EMPLACEMENT DE TOUS LES REBORDS ET LES MURS DE PARAPET, SELON LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT DE LA MEMBRANE DE TOITURE. INCLINER L'ISOLANT AU BESOIN AFIN DE RÉALISER UNE PENTE D'AU MOINS 1:100 POUR ASSURER L'ÉVACUATION.

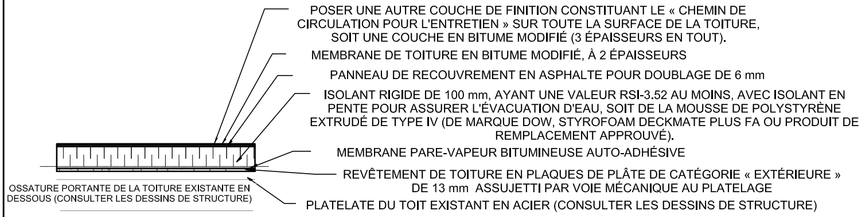

W1 MUR DE TYPE 1

NOTE

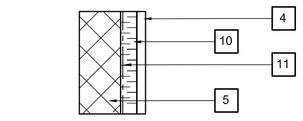

LÉGENDE DES NOTES CONCERNANT LES NOUVEAUX TRAVAUX :

1. LES TRAVAUX D'ARCHITECTURE SITUÉS À L'INTÉRIEUR DE LA BOÎTE DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS AU COURS DE L'ÉTAPE 2. IL EST À NOTER QUE LES AUTRES TRAVAUX D'ARCHITECTURE DOIVENT AVOIR LIEU DURANT LES ÉTAPES QUI SE DÉROULERONT PLUS TARD. CONSULTER LE DEVIS.
2. ÉLÉMENT EXISTANT À CONSERVER.
3. SOCLE DU MATÉRIEL EXISTANT À MODIFIER (CONSULTER LES DESSINS DE MÉCANIQUE ET DE STRUCTURE).
4. POSER UN NOUVEAU PAREMENT DE 38 mm ASSORTI AU PAREMENT EXISTANT (VIC WIEST, ATTACHES DISSIMULÉES, AD 300-R/SR OU PRODUIT DE REMPLACEMENT APPROUVÉ), DE COULEUR ASSORTIE À L'OUVRAGE EXISTANT. DANS SON PRIX, L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 100 % DU REVÊTEMENT (PAR UN REVÊTEMENT NEUF) AUX ENDROITS INDIQUÉS.
5. REMPLIR L'OUVERTURE AVEC DES BLOCS NEUFS DE 190 mm; CE REMPLISSAGE EN BLOCS DOIT ÊTRE ASSUJETTI AUX MURS EN BLOCS EXISTANTS. CONSULTER LE DEVIS.
6. APPLIQUER UNE NOUVELLE PEINTURE DE FINITION « À GRAINS » DE COULEUR GRISE SUR LE PLANCHER EN BÉTON ET LE SOCLE. PRÉPARER LA SURFACE ET APPLIQUER LES COUCHES DE PEINTURE PRIMAIRE SELON LES DIRECTIVES DU FABRICANT.
7. PRÉVOIR UN NOUVEL AVALOIR EN TOITURE. CONSULTER LE DÉTAIL 5 SUR LE DESSIN A-2 (CONSULTER LES DESSINS DE MÉCANIQUE ET DE STRUCTURE).
8. PRÉVOIR UN NOUVEAU DALOT DE TOITURE EN MÉTAL PRÉFINI (COULEUR ASSORTIE AU SOLIN DE COURONNEMENT EXISTANT). CONSULTER LES DÉTAILS 6 ET 7 SUR LE DESSIN A-2. ENLEVER UNE PETITE PARTIE DU MUR DE PARAPET EXISTANT, DU PAREMENT ET DE L'ISOLANT AFIN DE PERMETTRE LA POSE DU NOUVEAU DALOT.
9. PRÉVOIR UN NOUVEAU SOLIN EN MÉTAL PRÉFINI TRAVERSANT LE MUR, AU BAS DU MUR, ET LE FAIRE CHEVAUCHER SUR LE SOLIN EXISTANT D'AU MOINS 150 mm. COULEUR ASSORTIE À L'OUVRAGE EXISTANT. CONSULTER LE DÉTAIL 8 SUR LE DESSIN A-2.
10. PRÉVOIR UN ISOLANT RIGIDE DE 75 mm, EN MOUSSE DE POLYSTYRÈNE EXTRUDÉ DE TYPE X (DE MARQUE DOW, STYROFOAM CAVITYMATE OU PRODUIT DE REMPLACEMENT APPROUVÉ); ASSUJETTIR LA BARRIÈRE THERMIQUE À L'OUVRAGE EXISTANT.
11. PRÉVOIR UN PARE-AIR ET L'ASSUJETTIR À L'OUVRAGE EXISTANT. FAIRE UN CHEVAUCHEMENT MINIMAL CORRESPONDANT AUX RECOMMANDATIONS DU FABRICANT.
12. PRÉVOIR UN BOURRELET DE PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ CONTINU AU POINT DE RENCONTRE ENTRE LES MATÉRIAUX.
13. PRÉVOIR DE NOUVEAUX SUPPORTS À PROFILÉS D'OSSATURE CREUX (CONSULTER LES DESSINS DE STRUCTURE). ENLEVER UNE PETITE PARTIE DU MUR DE PARAPET POUR POUVOIR INSTALLER LE SUPPORT À PROFILÉS D'OSSATURE CREUX. RAPIÉCER ET RÉPARER LE MUR DE PARAPET SELON LES BESOINS SUITE À LA POSE DU NOUVEAU SUPPORT. PRÉVOIR UN SOLIN POUR CHEMINÉE EN MÉTAL PRÉFINI AVEC ÉTANCHÉITÉ À DÉLLET APPLIQUÉE SOUS PRESSION ET BOURRELET D'ÉTANCHÉITÉ AU POINT DE RENCONTRE ENTRE LE SOLIN DE COURONNEMENT EN MÉTAL PRÉFINI ET LE SOLIN DE LA CHEMINÉE AINSI QUE SUR LE DESSUS DU SOLIN DE LA CHEMINÉE ET LE SUPPORT À PROFILÉS D'OSSATURE CREUX. LES SUPPORTS À PROFILÉS D'OSSATURE CREUX DOIVENT ÊTRE REMPLIS AU COMPLET D'ISOLANT EN MOUSSE APPLIQUÉ PAR PULVÉRISATION.
14. REMETTRE EN PLACE LES SOLINS DE COURONNEMENT DU PARAPET EXISTANT QUI NE SONT PAS ENDOMMAGÉS ET POSER LE NOUVEAU SOLIN DE COURONNEMENT EN MÉTAL PRÉFINI. COULEUR ASSORTIE À L'OUVRAGE EXISTANT. DANS SON PRIX, L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 50 % DU PÉRIMÈTRE LINÉAIRE DE TOUS LES SOLINS DE COURONNEMENT DU PARAPET DE L'ÉDIFICE HYDRAULIQUE (PAR DES ÉLÉMENTS NEUFS).
15. NOUVEAU MATÉRIEL DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ (CONSULTER LES DESSINS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ).
16. PROLONGER LA NOUVELLE MEMBRANE DE TOITURE JUSQU'AU MUR DE PARAPET ET RECOUVRIR CE DERNIER AU COMPLET.
17. PRÉVOIR UNE NOUVELLE PLATE-FORME À GRILLE EN ACIER SELON LES INDICATIONS (CONSULTER LE DEVIS ET LES DESSINS DE STRUCTURE).
18. PRÉVOIR UNE NOUVELLE ÉCHELLE EN ACIER GALVANISÉ; CONSULTER LE DÉTAIL 1 SUR LE DESSIN A3.
19. PRÉVOIR DE NOUVEAUX GARDE-CORPS EN ACIER GALVANISÉ, CONSULTER LE DÉTAIL 2 SUR LE DESSIN A-3.
20. OUVERTURE DANS LA NOUVELLE PLATE-FORME À GRILLE LAISSANT PASSER LA NOUVELLE TUYAUTERIE DES INSTALLATIONS MÉCANIQUES/ÉLECTRIQUES. CONSULTER LE DÉTAIL 3 SUR LE DESSIN A-3 (CONSULTER LES DESSINS DE STRUCTURE ET DE MÉCANIQUE).
21. PRÉVOIR UN NOUVEAU CREUX DANS LE PARAPET POUR L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE TUYAUTERIE DES INSTALLATIONS MÉCANIQUES/ÉLECTRIQUES. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT COORDONNER LES TRAVAUX. CONSULTER LE DÉTAIL 9 SUR LE DESSIN A-2. (CONSULTER LES DESSINS DE MÉCANIQUE.)
22. RAPIÉCER ET RÉPARER LES REVÊTEMENTS DE FINITION ENDOMMAGÉS AUTOUR DES CONDUITS D'AIR. FAÇONNER UN BOURRRELET D'ÉTANCHÉITÉ SUR TOUT LE POURTOUR DES CONDUITS D'AIR.
23. PRÉVOIR DE NOUVELLES LAMBOURDES EN BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION AINSI QU'UNE MEMBRANE DE TOITURE EN PVC ET DES SOLINS DE COURONNEMENT EN MÉTAL PRÉFINI. RAPIÉCER ET RÉPARER LA MEMBRANE DE TOITURE EN PVC. LA MEMBRANE DE TOITURE DOIT ÊTRE CONTINUE ET REMONTER JUSQU'AUX NOUVEAUX REBORDS ET LES RECOUVRIR. LES DIMENSIONS DES REBORDS DE TOITURE ET LES ENDROITS DANS LA MEMBRANE DE TOITURE EN PVC À RAPIÉCER SONT INDIQUÉS DANS LE DÉTAIL 8 SUR LE DESSIN A-1. L'ENTREPRENEUR DOIT CONTINUER LA RÉPARATION SUR UNE LONGUEUR SUPPLÉMENTAIRE DE 20 m2 AU-DESSUS ET PAR-DESSUS LA PARTIE RAPIÉCÉE SUR LA TOITURE (RÉPARATION MENTIONNÉE AUPARAVANT). TOUTE LA SURFACE DE LA TOITURE EN PVC DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME UN CHEMIN DE CIRCULATION POUR L'ENTRETIEN.
24. REMPLIR L'OUVERTURE AVEC LE NOUVEAU PLATELAGE DE TOIT. TOIT DE TYPE R1 (CONSULTER LES DESSINS DE STRUCTURE).

NOTES SUR LES DÉTAILS DES DALOTS :
1- S'IL Y A DES DALOTS INDIQUÉS SUR LES DESSINS OU SI LA HAUTEUR DU MUR DE PARAPET DÉPASSE 150 mm, PRÉVOIR LES DALOTS REQUIS.
2- LES DALOTS DOIVENT ÊTRE SITUÉS À PAS PLUS DE 30 m DES AVALOIRS ADJACENTS.
3- LA PROFONDEUR MAXIMALE DES EAUX CONTRÔLÉES NE DOIT PAS DÉPASSER 150 mm.
4- LA LONGUEUR DES DALOTS AYANT UNE ÉVACUATION D'EAU DE 25 mm EST ÉTABLIE AINSI :

FORMULE :
(PRÉCIPITATION DE 15 MINUTES (0,023 m à Ottawa) x2) x AIRE DE LA TOITURE (EN m2)
= CHARGE HYDRAULIQUE TOTALE ÉVACUÉE EN LITRES

CHARGE HYDRAULIQUE TOTALE ÉVACUÉE EN LITRES - CHARGE HYDRAULIQUE TOTALE DIMINUÉE PAR LES AVALOIRS EN TOITURE ADJACENTS
= CHARGE HYDRAULIQUE TOTALE ÉVACUÉE PAR LES DALOTS

LONGUEUR TOTALE DES DALOTS REQUISE.	CHARGE HYDRAULIQUE TOTALE ÉVACUÉE AVEC UNE PENTE DE 1:25
TUYAU DE 180 m ou DE 76 mm DE DIAMÈTRE	3,910 L
TUYAU DE 320 mm ou DE 102 mm DE DIAMÈTRE	8,430 L
TUYAU DE 500 mm ou DE 127 mm DE DIAMÈTRE	15,300 L
TUYAU DE 720 mm ou DE 152 mm DE DIAMÈTRE	24,900 L
TUYAU DE 1 280 mm ou DE 204 mm DE DIAMÈTRE	53,600 L
TUYAU DE 1 995 mm ou DE 254 mm DE DIAMÈTRE	97,000 L
TUYAU DE 2 875 mm ou DE 305 mm DE DIAMÈTRE	158,000 L
TUYAU DE 4 490 mm ou DE 381 mm DE DIAMÈTRE	287,000 L

LONGUEUR TOTALE DES DALOTS REQUISE (TIRÉE DU TABLEAU)/NOMBRE DE DALOTS **= LONGUEUR REQUISE POUR CHAQUE DALOT**

SOLUTION :

(23 mm X 2) x 74,8 m2 = 3 441 L
3 441 L - 0 L (AUCUN AVALOIR EN TOITURE) = 3 441 L
180 mm / 1 DALOT = 180 mm

LONGUEUR MINIMALE DE 180 mm REQUISE POUR CHAQUE DALOT

EXTÉRIEUR

7 A-2 NOUVEAUX TRAVAUX - DÉTAIL ISOMÉTRIQUE TYPE D'UN DALOT

PAS À L'ÉCHELLE

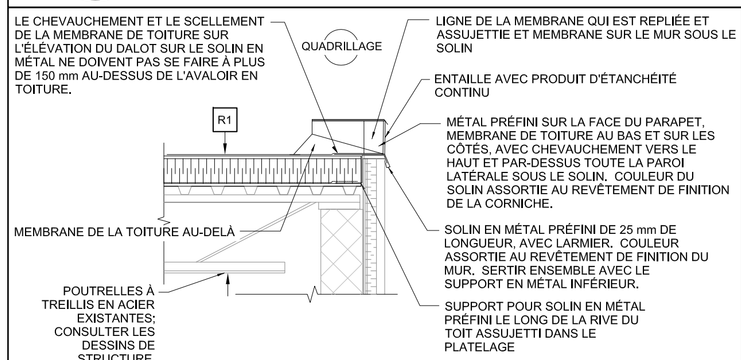

6 A-2 NOUVEAUX TRAVAUX - DÉTAIL EN COUPE D'UN AVALOIR

PAS À L'ÉCHELLE

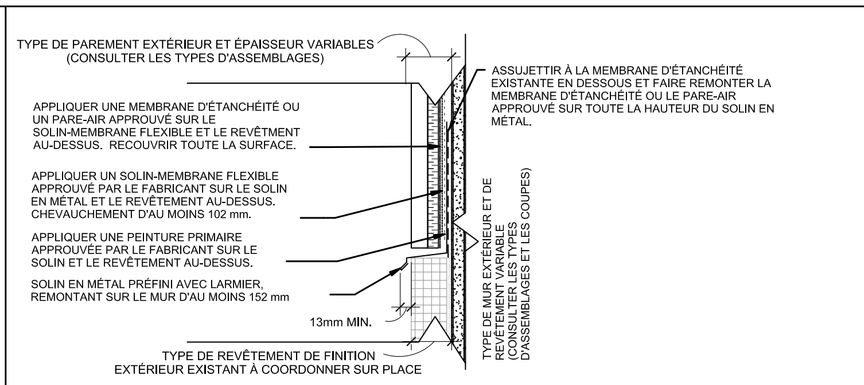

8 A-2 NOUVEAUX TRAVAUX - POINT DE TRANSITION DU SOLIN EN MÉTAL PRÉFINI TRAVERSANT LE MUR AU PAREMENT

PAS À L'ÉCHELLE

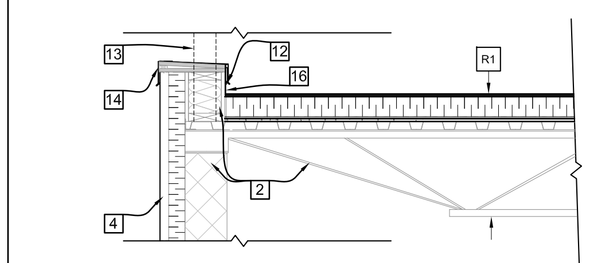

3 A-2 NOUVEAUX TRAVAUX - DÉTAIL EN COUPE DU PARAPET

ÉCHELLE: 1 : 20

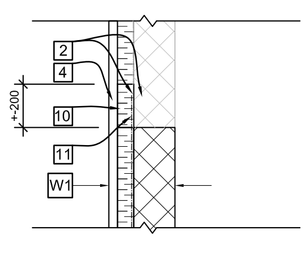

4 A-2 NOUVEAUX TRAVAUX - DÉTAIL EN PLAN DE LA RÉPARATION DU LOUVRE

ÉCHELLE: 1 : 20

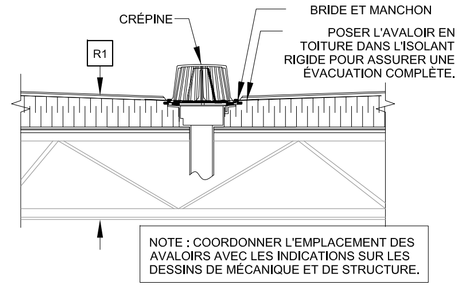

5 A-2 NOUVEAUX TRAVAUX - DÉTAIL TYPE D'UN AVALOIR EN TOITURE

PAS À L'ÉCHELLE

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

Publics Works and Government Services Canada / Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Canada

100-1960 Robertson Road, Suite 100
Ottawa (Ontario) K2H 5B9
(613) 596-6454
(613) 596-3346_Fax
www.bpa.ca

1960, chemin Robertson, bureau 100
Ottawa (Ontario) K2H 5B9
(613) 596-6454
(613) 596-3346 – télécopieur
www.bpa.ca

_bpa

mechanical | electrical | energy | telecommunications
mécanique | électricité | efficacité énergétique | télécommunications

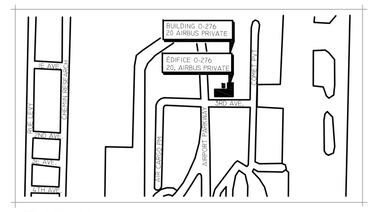

ONTARIO ASSOCIATION OF ARCHITECTS
TOON F. DREESSEN
LICENCE
5910

3	SOUMISSION	2015-04-15
2	ÉMIS À 100% - SOUMISSION	2015-01-30
1	ÉMIS AUX FINS D'EXAMEN À 99%	2014-10-16
revisions	description	date
révisions	description	date

A detail no, no du détail
B location drawing no, no du dessin de localisation
C drawing no, no du dessin

project / projet

REMPLACEMENT DU REFROIDISSEUR AU CENTRE DE FORMATION DE TRANSPORTS CANADA (ÉDIFICE O-276)

drawing / dessin

ÉDIFICE HYDRAULIQUE
ENLÈVEMENTS ET NOUVEAUX TRAVAUX
DÉTAILS DE L'ENVELOPPE

Designed By	RICHARD HUOT	Conçu par
Date	2014-10-09	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	RICHARD HUOT	Dessiné par
Date	2014-10-09	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	TOON DREESSEN	Examiné par
Date	2014-10-09	(yyyy/mm/dd)
Approved By	TOON DREESSEN	Approuvé par
Date	2014-10-09	(yyyy/mm/dd)
Tender	- K.DUNN	Soumission
Project Manager		Administrateur de projet

Project no. / No du projet: R.060139.002

Drawing no. / No du dessin: A-2